

LES RÈGLES D'ACIER DE L'ATELIER

- 1 • Aucune forme de discrimination, domination, harcèlement ou violence n'est tolérée à La Cadette. Nous devons toutes être attentif·ve·s aux besoins de chacun·e. Si tu es témoin d'une situation contraire à ces valeurs, parles-en. L'important c'est que tu te sentes bien dans cet espace.
- 2 • À l'atelier, chacun·e effectue ses propres projets et apporte son aide aux autres.
- 3 • Prends soin de toi, des autres et de l'espace. Cet atelier est un lieu d'auto-organisation qui existe par et pour ses adhérent·e·s. Personne ne va ranger derrière toi !
- 4 • Chacun·e est responsable de la sécurité du lieu et de prendre soin du matériel : fais-toi conseiller avant d'utiliser un outil que tu ne connais pas et transmets ton savoir si tu vois un·e débutant·e qui galère et demande de l'aide.
- 5 • Chacun·e peut participer à sa manière à la vie associative, petits et grands coups de mains sont les bienvenus ! L'association vit grâce à l'action de chacun·e.
- 6 • C'est un atelier associatif : les membres (salarié·e·s ou bénévoles) qui t'aident n'ont pas d'obligation de résultat.
- 7 • Il est attendu des adhérent·e·s de participer au rangement et au nettoyage de l'atelier après chaque séance, ça inclut ta vaisselle aussi !
- 8 • Le tri sélectif et sa valorisation sont essentiels dans notre démarche de réduction des déchets. Trie les déchets dans les poubelles correspondantes.

L'équipe se réserve le droit d'exclure pour la durée de son choix toute personne ne respectant pas ces règles.